

Image not found or type unknown



## inquiétude sur l'avenir de mon fils

Par **Iamri Hamid**, le **18/01/2012** à **15:36**

mon fils mineur entre en France avec visa 1 mois

il est inscrit à l'école et suit ses études régulièrement

il habite chez sa grand-mère de nationalité française.

la question que je pose est ce qu'il a le droit d'obtenir sa nationalité française si oui comment  
svp

quelles sont les démarches ou les instances compétentes pour déposer le dossier y afférent.

cdt